


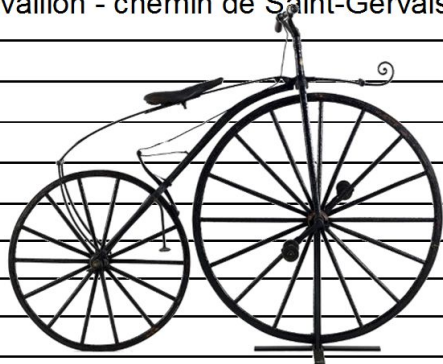
# U.S. PONTETIENNE AMICALE CYCLOTOURISME

Parcours du Brevet des 100 bornes le 28 mars 2026

Départ / Arrivée : 1, AV Pierre de COUBERTIN 84130 LE PONTET



ROUTES	LOCALITES	Km(cumul)	Observation
	LE PONTET ( <i>gymnase de FARGUES</i> )		Départ
Chemin de la banastère - chemin de la nuit.	VEDENE	8	
Chemin du moulin - Avenue de la gare	SAINT-SATURNIN	9	
Chemin de Causan - Rte de Courthézon.	COURTHESON	15	
D6 - Chemin des Taillades.	LE THOR	11	
Chemin des 5 cantons - Route de Cavaillon - chemin de Saint-Gervais.	ISLE SUR LA SORGUE	21	
Route de Roubion.	ROBION (gare)	29	
Piste cyclable du Cavalon.	PONT JULIEN	48	<b>Ravito</b>
D108 - D149.	ROUSILLON	53	<b>319 m</b>
Route de GORDES	SAINT-PANTALEON	61	
D207	LES IMBERTS	65	
Route des IMBERTS	CABRIERES	67	
D100	LAGNES	70	
D24 - D57 - chemin du Pigeolet	ISLE SUR LA SORGUE	77	
Chemin des Nesquières	VELLÉRON	82	
Chemin de Touzon - Route de la Garance	SAINT-SATURNIN	92	
D6	VEDENE	95	
D62	LE PONTET	100	Arrivée
<b>Dénivelé : 692 m /  OPENRUNNER : 14360592</b>		<b>CLOTURE DES ARRIVEES : 17 h 30.</b>	



## REGLEMENT :

Cette randonnée respecte les règlements de la FFCT. **Tout cyclo est sensé avoir lu et approuvé le règlement.**

Chaque participant choisit librement son circuit et en assume la responsabilité.

Une autorisation parentale est exigée pour les **moins de 18 ans** ( voir bulletin d'inscription ).

Les participants s'engagent à respecter strictement les règles du code de la route, les autres usagers, les consignes des organisateurs, la nature et de l' environnement. Cette randonnée n'est pas une compétition, **le port du casque est obligatoire.**

Pour le VAE, votre engagement vous oblige à utiliser un vélo à assistance électrique conforme aux normes légales de fabrication en vigueur.

En cas de perte, de vol ou d'accident, la responsabilité du club USP Amicale Cyclotourisme ne saurait être engagée.

**EN CAS D'URGENCE : S.O.S. 112 – SAMU 15 – POMPIERS 18 / Téléphone du responsable : 06 71 72 84 87.**

